

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)

Entre les parties suivantes :

La Société, société immatriculée au registre du commerce sous le numéro, dont le siège est situé à....., représentée par **M.**, en qualité de gérant, ci-après dénommée "l'Employeur", d'une part,

Et M., de nationalité tunisienne, né le .././.... à, titulaire de la carte d'identité nationale n°....., délivrée le .././....., demeurant à, ci-après dénommé "le Salarié", d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Engagement

L'employeur engage M., qui accepte, en qualité de

Le présent contrat est soumis aux dispositions du Code du travail tunisien et aux règles applicables au secteur concerné.

ARTICLE 2 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une **durée indéterminée**, à compter du .././.....

ARTICLE 3 – Horaires de travail

Le salarié exercera ses fonctions selon un horaire hebdomadaire de **48 heures**, réparties selon les besoins de l'entreprise.

ARTICLE 4 – Rémunération

Le salarié percevra un **salaire net mensuel de** Dinars Tunisiens (DT), payable à la fin de chaque mois par

ARTICLE 5 – Obligations du salarié

Le salarié s'engage à :

- Consacrer tout son temps de travail aux tâches confiées par l'employeur ;
- Respecter les instructions de sa hiérarchie ;
- Observer la confidentialité sur toutes les informations professionnelles ;
- Préserver les biens et matériels mis à sa disposition ;
- Se conformer au règlement intérieur et à la législation en vigueur.

ARTICLE 6 – Déclarations

Le salarié déclare n'être lié par aucun autre contrat de travail et s'engage à informer l'employeur de tout changement concernant sa situation personnelle (adresse, état civil, etc.).

ARTICLE 7 – Dispositions générales

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties. Il entre en vigueur à la date précitée et demeure valable jusqu'à résiliation dans les conditions prévues par la loi.

Fait à, le .././.....

L'employeur

Le salarié